VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

Cet éditorial du Conseil communal clôt la première législature depuis la fusion de Communes, votée le 27 novembre 2011 et entrée en vigueur le 1er janvier 2013. Depuis lors, le Conseil communal dans son ensemble, et les chefs de dicastère tour à tour, se sont attachés à rédiger un billet dans chacune des éditions de Val-de-Ruz info. Ces messages ont été l'occasion de montrer le travail effectué par l'Exécutif, de mettre en avant les nouveaux projets et les changements ainsi que d'informer la population sur les options prises par le Conseil général.

Le Conseil communal adresse ses remerciements au Conseil général dont une partie de ses membres quittera ses fonctions à l'issue de la séance du 20 juin prochain. Nous tenons à relever la qualité des échanges et des débats, ainsi que l'esprit constructif et de bonne intelligence dans lequel se sont tenues tant les séances du Conseil général que celles des différentes commissions. Il est à noter que la tâche de conseiller général s'est révélée exigeante en raison de la complexité des sujets et que le temps consacré à leur étude a été important.

L'importance des dossiers à venir incite déjà à penser que la deuxième législature sera tout aussi accaparante et intéressante. Il s'agira de poursuivre les débats dans un climat empreint de respect et de recherche de consensus tant au sein des nouvelles Autorités qu'entre partis politiques.

Ces quelques lignes sont également l'occasion de souligner l'importance de l'apport de la population dans la mise en place des structures de la Commune qui, depuis le début de la législature, a privilégié une démarche co-citoyenne. Nos sincères remerciements vont aux nombreuses personnes qui se sont engagées au sein des réseaux ainsi que des groupes d'usagers.

Enfin, le Conseil communal tient encore à souligner l'investissement du personnel communal dans la réussite de la mise en place de notre jeune Commune. La gestion du changement et de l'évolution des structures communales n'aurait pu se faire sans l'esprit de collaboration et l'appui de l'ensemble de nos cadres et de nos employés. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Conseil communal

Actualités

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le **lundi 20 juin 2016 à 19h30** à la salle polyvalente de Fontaines. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 avril 2016
3. Communications du président
4. Rapports des commissions et délégués
5. Comptes et gestion 2015
6. Modification du règlement général du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) et du Conseil d'établissement scolaire (CES)
7. Demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'660'000 pour l'agrandissement du collège de la Fontenelle
8. Demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'500'000 pour la rénovation de la piscine de la Fontenelle
9. Adoption du plan d'alignement, valant plan routier, de la Route de Champs-Rinier à Chézard-Saint-Martin
10. Rapport d'information concernant le projet ViRuzO - réorganisation des activités
11. Réponse à la motion M15.002 «Mise en œuvre d'une politique communale d'aide humanitaire et de coopération au développement»
12. Motions et propositions
13. Résolutions, interpellations et questions
14. Communications du Conseil communal

Poste à repourvoir

La Commune de Val-de-Ruz met au concours le poste de

- **collaborateur-trice administratif-ve à 40% au sein du contrôle des habitants.**

Si vous avez envie de participer activement à la vie de notre Commune, veuillez consulter l'annonce complète en lien sur www.val-de-ruz.ch et postuler uniquement par courriel à *rh.val-de-ruz@ne.ch*.

Constitution des nouvelles autorités

Le Conseil général est convoqué le **lundi 27 juin 2016 à 18h30** à la salle du Conseil général de Chézard-Saint-Martin.

Les nouvelles autorités se constitueront et procéderont à la nomination des membres des différents organes qui les composent (bureau du Conseil général, Conseil communal, commissions, délégations).

L'ordre du jour détaillé est disponible sur www.val-de-ruz.ch.

Vie pratique

Quelles activités pour mon enfant au Val-de-Ruz? Sociétés, associations et particuliers: faites-vous connaître!

A la rentrée scolaire 2016-2017, nous allons distribuer, comme l'année dernière, à tous les élèves du Cercle scolaire de Val-de-Ruz une brochure présentant la palette des offres disponibles sur le territoire de la Commune de Val-de-Ruz en matière de sports, loisirs et culture pour les enfants âgés de 4 à 16 ans.

Pour ce faire, nous allons reprendre les informations figurant sur le site Internet communal.

Procédure de référencement gratuite:
- remplir le formulaire «Ajouter ou modifier votre information» à l'adresse Internet www.val-de-ruz.ch, rubrique «Sociétés locales et associations»;
- pour les sociétés, associations et particuliers déjà référencés, pensez à mettre régulièrement vos données à jour;
- les informations sont publiées dans un délai de 48 heures ouvrables.

La brochure sera réalisée en fonction des informations publiées sur le site Internet au 30 juin 2016.

Pour davantage d'informations, l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale renseigne au 032 886 56 33 ou à *loisirs.val-de-ruz@ne.ch*.

Documents d'identité et autorité parentale conjointe

A l'approche des vacances estivales, nous vous conseillons de contrôler la validité des documents d'identité et d'effectuer la commande suffisamment tôt. Cette précaution permet de ne pas être démuni au moment de partir et devoir trouver des solutions alternatives de dernière minute, souvent coûteuses, telles que la demande de passeports provisoires par exemple.

L'entrée en vigueur le 1er juillet 2014 de la révision du code civil suisse, relative à l'autorité parentale, entraîne également quelques modifications de pratique, notamment pour les enfants mineurs de parents qui ne sont pas mariés ensemble. Dans la pratique, nous trouvons les situations suivantes:

- deux parents titulaires de l'autorité parentale conjointe et vivant dans le même ménage = un seul parent peut effectuer la demande, l'accord de l'autre étant implicite;
- deux parents titulaires de l'autorité parentale conjointe mais ne vivant pas dans le même ménage = le parent effectuant la demande de document d'identité doit être porteur d'une procuration du parent absent, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité de ce dernier;
- parents divorcés, le détenteur de l'autorité parentale doit se munir du jugement prouvant qu'il est détenteur de l'autorité parentale exclusive. En cas d'autorité parentale conjointe, le parent effectuant la demande de document d'identité doit être porteur d'une procuration du parent absent, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité de ce dernier.

Le contrôle des habitants est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches au 032 886 56 23 ou à *cdh.val-de-ruz@ne.ch*.

Manifestations

Transports publics

A l'attention de toutes les personnes intéressées, un point de situation sur les horaires des transports publics (actuels et futurs) est proposé le **mardi 21 juin 2016, de 19h35 à 20h55**, à Cernier (Epervier 4, entrée sud).

Toutes les lignes de bus qui desservent Val-de-Ruz peuvent être utilisées afin d'arriver pour le début de la séance. Les personnes habitant l'ouest de la Commune seront reconduites en voiture à l'issue de la rencontre.

L'école en fête

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz est heureux d'annoncer les fêtes de fin d'année scolaire:
- Boudevilliers et Valangin, 29 juin 17h00 (jeux) et 19h00 (chants), au collège de Boudevilliers;
- Cernier, 24 juin dès 16h00, dans la cour du collège primaire;
- Chézard-Saint-Martin, 24 juin dès 18h00, à la place du Boveret;
- Coffrane, 24 juin dès 18h00, au collège;
- Dombresson, 24 juin, 2 représentations : à 18h30 et à 20h00, à la salle de spectacles;
- Fontainemelon, 22 juin dès 18h30, au collège (concert à 20h00);
- Fontaines, 24 juin dès 18h00, au collège ;
- Le Pâquier, 1er juillet dès 12h00, au collège et à la place de pique-nique;
- Les Geneveys-sur-Coffrane, 29 juin dès 17h00, au collège du Lynx;
- Les Hauts-Geneveys, 25 juin dès 10h00, aux Gollières (thème: «le monde médiéval»);
- Savagnier, 17 et 18 juin, 150e du collège de Savagnier à la salle de la Corbière:
  - 17 juin, repas avec animations dès 18h00 sur inscription, illumination du collège en soirée;
  - 18 juin, animations, visites du collège, cantine dès 10h30 et jusqu'à minuit. Spectacle des élèves à 11h00 et à 14h00 à la salle de la Corbière, feu d'artifice à 22h30;
- Montmollin, 24 juin dès 18h30 (soirée risotto) et 25 juin dès 17h30 (spectacle des élèves), sur la place du village devant le collège.

Fête nationale, 31 juillet 2016, à Engollon: recherche de bénévoles

A la suite du succès des précédentes éditions, la Fête nationale va une nouvelle fois se dérouler sur le magnifique site d'Engollon. Cette manifestation ne peut être réussie sans la participation et l'implication de nombreux bénévoles faisant partie de sociétés locales ou d'associations villageoises de Val-de-Ruz. Vivez de l'intérieur cette belle fête et inscrivez-vous en tant que bénévole au moyen du formulaire se trouvant sur le site Internet communal à l'adresse www.val-de-ruz.ch.